

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024**

numéro
CC_240530_19

L'an deux mille-vingt quatre, le trente mai,
Le Conseil communautaire, dûment convoqué le vingt quatre mai deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine-BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE.

nombre de membres	
en exercice	59
présents	33
exprimés	43
vote	
pour	43
contre	0
abstention	0

Présents :

Martine BAÏSSET, Jean-Paul PAILHOX, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Jean Michel BRAL, Jean TRINQUIER, Daniel FABRE, Gaëlle LEVEQUE, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, Fadilha BENAMMAR KOLY, David BOSC, Ali BENAMEUR, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Isabelle PEDROS, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Valérie ROUVEIROL, Françoise OLIVIER, Bernard JAHNICH, Jean-Christophe COUVELARD, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Éric OLLIER, Isabelle PERIGALT, Alain FALCOU, Chantal BASCOUL, Daniel VALETTE. Christine LACROUX, Bertrand SONNET, Alain CARLES.

Absents avec pouvoirs :

Joëlle GOUDAL à Valérie ROUVEIROL, Michel COMBES à Daniel VALETTE, Sonia ROMERO à Jérôme VALAT, Jean-Marc SAUVIER à Didier KOEHLER, Izia GOURMELON à Isabelle PEDROS, Damien ALIBERT à Gaëlle LEVEQUE, David DRUART à David BOSC, Nathalie SYZ à Ludovic CROS, Ahmed KASSOUH à Marie-Laure VERDOL, Félicien VENOT à Antoine GOUTELLE.

Absents :

Véronique VANEL, Jérôme CLARISSAC, Alain VIALA, Jean-Paul AGUSSOL, Monique GALEOTE, Fatiha ENNADIFI, Claude LAATEB, Magali STADLER, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE, Jean-Luc REQUI, Michel ABRIC, Clément THERY, Guy LEMAIRE, Philippe BERLENDIS.

OBJET :	Approbation du compte administratif de l'année 2023 du budget annexe Office de commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture
----------------	--

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier :

- l'article L.5211-1 : Les dispositions du chapitre 1^{er} du titre II du livre 1^{er} de la deuxième partie relatives au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent titre. Pour l'application des dispositions des articles L.2121-8, L. 2121-9, L.2121-11, L. 2121-12, L.2121-19 et L.2121-22 et L.2121-27-1, ces établissements sont soumis aux règles applicables aux communes de 3 500 habitants et plus s'ils comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus,
- l'article L.1612.12 : l'arrêt des comptes est constitué par le vote de l'Assemblée délibérante sur le compte administratif du Maire, après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivante, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité ; ces documents doivent être concordants,
- l'article L.2121-14 : le compte administratif est soumis à l'approbation du Conseil Communautaire, hors la vue du Président, 4 : le compte administratif est soumis à l'approbation du Conseil Communautaire, hors la vue du Président,

VU la délibération n°CC 240530_15 du Conseil communautaire de ce jour, relative à l'élection du Président de séance, Gaëlle LÉVÊQUE, pour les délibérations relatives aux comptes administratifs du budget principal, des budgets annexes de l'Office de tourisme, des Équipements touristiques, de l'Office de commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture, des ZAE-PAE, du Service public de l'eau potable, d'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif,

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSIDÉRANT que la note synthétique des comptes administratifs de l'année 2023 et le compte administratif de l'année 2023 du budget annexe de l'Office de commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture exposé au Conseil communautaire ce jour ont été mis à disposition à l'accueil de la collectivité et par voie dématérialisée dans le dossier de convocation du Conseil disponible dans l'ordre du jour associé à la convocation, et ce dernier peut se résumer de la façon suivante :

	investissement	fonctionnement
recettes	1 718,91	97 591,76
dépenses	0,00	89 125,05
total	1 718,91	8 466,71

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de restes à réaliser en dépenses et en recettes à la clôture de l'année 2023,

CONSIDÉRANT les résultats de clôture suivants :

	résultat de clôture 2022	part affectée à l'investissement 2023	résultat de l'exercice 2023	transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	résultat de clôture 2023
investissement	1 718,91		0,00		1 718,91
fonctionnement	22 420,01		-13 953,30		8 466,71
total	24 138,92		-13 953,30		10 185,62

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT susvisé, le Président du Conseil, après avoir assisté aux échanges, sort de la salle pour que le Conseil communautaire puisse délibérer, sous la présidence de Gaëlle LÉVÊQUE, en application de la délibération n°CC_240530_15 susvisée,

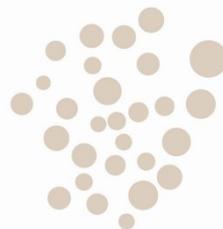
Où l'exposé de David BOSCH et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte administratif de l'année 2023 du budget annexe Office de commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture,
- **ARTICLE 2 : RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARTICLE 3 : ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ARTICLE 4 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 5 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20240530-lmc111065-DE-1-1
Date de télétransmission : 31/05/24
Date de publication : 06/06/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le trente mai deux mille vingt-quatre
Le Président,
Jean-Luc REQUI



Comptes administratifs 2023

Note synthétique

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note répond à cette obligation pour la collectivité. Elle sera, comme le budget, disponible sur le site internet de la C.C.L.L.

TABLE DES MATIÈRES

1. BUDGET PRINCIPAL – CA 2023.....	2
1.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	4
1.1.1 Les dépenses réelles de fonctionnement.....	4
1.1.2 Les recettes réelles de fonctionnement.....	9
1.2 L'ÉPARGNE.....	13
1.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	14
1.3.1 Les dépenses réelles d'investissement.....	14
1.3.2 Les recettes réelles d'investissement.....	18
1.4 LA DETTE ET LA TRESORERIE.....	20
2 LES BUDGETS ANNEXES.....	22
2.1 LES BUDGETS TOURISME.....	22
2.1.1 Budget annexe OFFICE DE TOURISME – CA 2023.....	22
2.1.2 Budget annexe ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES – CA 2023.....	23
2.2 LES BUDGETS ÉCONOMIQUES.....	24
2.2.1 Budget annexe ZAE-PAE - CA 2023.....	24
2.2.2 Budget annexe OFFICE DE COMMERCE – CA 2023.....	26

1. BUDGET PRINCIPAL – CA 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Tx de réalisation	Tx d'évolution
011 - Charges à caractère général	2 597 031,68 €	3 096 805,60 €	2 932 606,56 €	94,70%	12,92%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 997 149,80 €	7 235 447,00 €	7 132 787,35 €	98,58%	1,94%
014 - Atténuations de produits	1 093 197,71 €	1 338 586,00 €	1 338 086,71 €	99,96%	22,40%
65 - Autres charges de gestion courante	2 619 957,92 €	3 183 390,57 €	3 128 117,13 €	98,26%	19,40%
Total des dépenses de gestion courante	13 307 337,11 €	14 854 229,17 €	14 531 597,75 €	97,83%	9,20%
66 - Charges financières	216 037,92 €	258 002,00 €	253 370,12 €	98,20%	17,28%
67 - Charges exceptionnelles	164 625,53 €	21 391,61 €	16 819,54 €	78,63%	-89,78%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	282 389,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	13 970 389,56 €	15 133 622,78 €	14 801 787,41 €	97,81%	5,95%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	1 445 963,83 €	0,00 €	0,00%	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	431 705,13 €	471 545,00 €	472 504,83 €	100,20%	9,45%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	431 705,13 €	1 917 508,83 €	472 504,83 €	24,64%	9,45%
TOTAL dépenses de fonctionnement	14 402 094,69 €	17 051 131,61 €	15 274 292,24 €	89,58%	6,06%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Tx de réalisation	Tx d'évolution
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 367 948,91 €	1 509 834,50 €	1 633 832,75 €	108,21%	19,44%
73 - Impôts et taxes	9 916 384,04 €	10 725 138,00 €	10 777 222,04 €	100,49%	8,68%
74 - Dotations, subventions et participations	2 792 473,02 €	3 141 127,00 €	3 094 085,45 €	98,50%	10,80%
75 - Autres produits de gestion courante	172 493,53 €	152 580,00 €	159 533,38 €	104,56%	-7,51%
013 - Atténuations de charges	452 629,13 €	405 413,00 €	412 269,20 €	101,69%	-8,92%
Total des recettes de gestion courante	14 701 928,63 €	15 934 092,50 €	16 076 942,82 €	100,90%	9,35%
77 - Produits exceptionnels	307 764,11 €	30 050,00 €	45 295,70 €	150,73%	-85,28%
78 - Reprises sur provision		92 631,00 €	92 631,00 €	100,00%	-
Total des recettes réelles de fonctionnement	15 009 692,74 €	16 056 773,50 €	16 214 869,52 €	100,98%	8,03%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	86 271,06 €	66 311,00 €	59 346,75 €	89,50%	-31,21%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	86 271,06 €	66 311,00 €	59 346,75 €	89,50%	-31,21%
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	234 178,00 €	928 047,11 €	928 047,11 €	100,00%	-
TOTAL des recettes de fonctionnement	15 330 141,80 €	17 051 131,61 €	17 202 263,38 €	100,89%	12,21%

RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2023	16 274 216,27 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2023	15 274 292,24 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	999 924,03 €
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	928 047,11 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	1 927 971,14 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2023	CA 2023	Restes à réaliser 2023
20 - Immobilisations incorporelles	472 698,56 €	289 089,80 €	25 045,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 183 015,76 €	542 833,77 €	168 669,20 €
23 - Immobilisations en cours	754 825,50 €	121 079,05 €	54 682,00 €
Total des dépenses d'équipement	2 410 539,82 €	953 002,62 €	248 396,20 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	610 602,00 €	610 535,53 €	0,00 €
10- Dotations fonds divers et réserves	144 322,41 €	0,00 €	0,00 €
13 - Subvention d'investissement reçues	63 009,73 €	0,00 €	63 009,73 €
204 - Subventions d'équipement versées	320 483,80 €	260 267,18 €	0,00 €
Total des dépenses financières	1 138 417,94 €	870 802,71 €	63 009,73 €
45 - Total des opérations pour compte de tiers	75 809,01 €	57 093,38 €	18 715,63 €
Total des dépenses réelles d'investissement	3 624 766,77 €	1 880 898,71 €	330 121,56 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 311,00 €	59 346,75 €	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	200 000,00 €	129 447,60 €	0,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	266 311,00 €	188 794,35 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	555 480,19 €	555 480,19 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	4 446 557,96 €	2 625 173,25 €	330 121,56 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2023	CA 2023	Restes à réaliser 2023
13 - Subventions d'investissement reçues	949 737,34 €	612 774,10 €	424 526,43 €
Total recettes d'équipement	949 737,34 €	612 774,10 €	424 526,43 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	200 992,83 €	188 381,40 €	39 114,93 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total recettes financières	700 992,83 €	188 381,40 €	39 114,93 €
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	678 318,96 €	448 609,31 €	207 227,41 €
Total des recettes réelles d'investissement	2 329 049,13 €	1 249 764,81 €	670 868,77 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 445 963,83 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	471 545,00 €	472 504,83 €	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	200 000,00 €	129 447,60 €	0,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 117 508,83 €	601 952,43 €	0,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	4 446 557,96 €	1 851 717,24 €	670 868,77 €

RESULTAT DE CLOTURE SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2023	1 851 717,24 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2023	2 069 693,06 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	-217 975,82 €
RESTES A REALISER RECETTES	670 868,77 €
RESTES A REALISER DEPENSES	330 121,56 €
SOLDE DES RAR	340 747,21 €
DEFICIT REPORTE	555 480,19 €
BESOIN DE FINANCEMENT 2023	432 708,80 €

RESULTAT DE CLOTURE HORS REPORT DE RESULTATS ET RAR	781 948,21 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023 AVEC REPORT RESULTATS HORS RAR	1 154 515,13 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023 AVEC REPORT DE RESULTATS ET RAR	1 495 262,34 €

1.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1.1 Les dépenses réelles de fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Tx de réalisation	Tx d'évolution
011 - Charges à caractère général	2 597 031,68 €	3 096 805,60 €	2 932 606,56 €	94,70%	12,92%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 997 149,80 €	7 235 447,00 €	7 132 787,35 €	98,58%	1,94%
014 - Atténuations de produits	1 093 197,71 €	1 338 586,00 €	1 338 086,71 €	99,96%	22,40%
65 - Autres charges de gestion courante	2 619 957,92 €	3 183 390,57 €	3 128 117,13 €	98,26%	19,40%
Total des dépenses de gestion courante	13 307 337,11 €	14 854 229,17 €	14 531 597,75 €	97,83%	9,20%
66 - Charges financières	216 037,92 €	258 002,00 €	253 370,12 €	98,20%	17,28%
67 - Charges exceptionnelles	164 625,53 €	21 391,61 €	16 819,54 €	78,63%	-89,78%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	282 389,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	13 970 389,56 €	15 133 622,78 €	14 801 787,41 €	97,81%	5,95%

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 14 801 787,41 euros en 2023, soit un taux de réalisation du budget 2023 de 97,81 % (-331 k€) et un taux d'évolution par rapport au CA 2022 de +5,95 % (+831 k€).

En 2023 la collectivité a réussi à améliorer son taux de réalisation ce qui témoigne de l'amélioration de son pilotage budgétaire. Des écarts persistent sur les chapitres des charges à caractère général et les charges exceptionnelles.

1.1.1.1 Les charges à caractère général

Détail du chapitre par secteur d'activité :

LIBELLE	CA 2022	CA 2023
Fonctionnement général (administration générale et moyens généraux)	314 107,55 €	278 352,33 €
Services techniques, gestion des bâtiments communautaires et du parc automobiles	380 192,63 €	543 783,66 €
Culture	302 146,00 €	304 519,30 €
Musée	581 151,16 €	503 398,64 €
Enfance	114 431,94 €	152 294,56 €
Jeunesse	393 057,86 €	469 136,74 €
Politique Ville	3 800,00 €	1 300,00 €
Economie / emploi / formation	37 675,70 €	36 272,42 €
GEMAPI	195 625,39 €	327 369,23 €
Collecte OM	202 066,78 €	271 977,49 €
Habitat Urbanisme Patrimoine	46 707,68 €	21 304,21 €
Activités de pleine nature	14 320,89 €	12 756,63 €
Secours	11 748,10 €	10 141,35 €
TOTAL	2 597 031,68 €	2 932 606,56 €

Les charges à caractère général sont en augmentation de 12,92 % (+335 k€) par rapport à l'exercice 2022.

Cette hausse a été en grande partie subie par la collectivité du fait du renouvellement du marché de fourniture de gaz et d'électricité dans le cadre du groupement de commande départemental avec Hérault Énergie qui est intervenu au plus fort de la crise énergétique (dernier trimestre 2022). L'approvisionnement en électricité et en gaz à lui seul explique 137 k€ d'augmentation (soit +123 %), hausse que la collectivité a réussi à contenir grâce à l'adoption de nouveaux usages de ses locaux (réduction de la température aux normes nationales notamment) et à une météo plus clémente (hiver doux).

CONSO KWH CCLL		
ENERGIE en kwh	2022	2023
Electricité	1 091 000	856 300
Gaz	138 843	127 950
TOTAL	1 229 843	984 250

Evolution des prix cts/kwh et cts/Mwh pour le gaz	2022	2023	Evolution 22/23
Lot 1 électricité			
C2 élec	4,91	28,36	477,60%
C3 élec	4,96	31,18	528,63%
C4 élec	4,23	37,04	775,65%
Lot 2 électricité éclairage public	3,99	14,56	264,91%
Lot 3 électricité (C5)	4,80	36,44	659,17%
Lot 6 (gaz)	20,76	158,05	661,32%

Par ailleurs, dans le cadre de la finalisation du second plan de gestion de la GEMAPI (2018-2023), la collectivité a engagé d'importants travaux d'entretien des berges (+135 k€).

Dans les secteurs de l'enfance/jeunesse, suite au renouvellement du marché de restauration scolaire, il est enregistré une hausse de 49 k€ du coût de la restauration scolaire (8 k€ pour l'enfance et 41 k€ pour la jeunesse) en raison de la hausse des prix du nouveau marché (+15 %) et d'une légère hausse du nombre de repas achetés (92 707 repas achetés en 2023 soit une hausse de 0,6 % par rapport à 2022). Dans le secteur de l'enfance, il faut rappeler que la collectivité doit depuis 2023, en application de la réglementation, faire appel aux services d'un référent santé ce qui s'est traduit par une dépense nouvelle de 25 k€.

Dans le domaine de la gestion des déchets, suite à l'appel à projet régional (ADEME et Région) « tri des biodéchets », la collectivité a réalisé des actions nouvelles conformément au projet, dont 64 k€ sur le chapitre 011. Pour rappel, ce projet est subventionné à hauteur de 70 % pour les dépenses de fonctionnement.

Pour terminer, il faut signaler les baisses dans le secteur du musée (dépend de la programmation et changement de gestion de la surveillance) et dans l'ensemble des secteurs du fait de la modification de l'imputation comptable des logiciels informatiques (chapitre 65).

1.1.1.2 Les dépenses de personnel

LIBELLE	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Salaires bruts chargés	5 204 551,68 €	5 236 510,07 €	5 492 364,82 €	5 814 504,63 €
Personnel du GEEP	296 177,89 €	640 931,32 €	834 923,62 €	811 528,99 €
Personnel affecté par un budget annexe(SIELL et OT)	0,00 €	27 265,68 €	46 243,00 €	20 483,31 €
Personnel mis à disposition par le centre de gestion/SM Navacelles		0,00 €	28 380,74 €	0,00 €
Personnel mis à disposition par la ville de Lodève et Le Caylar	198 752,50 €	200 274,72 €	306 832,74 €	240 546,68 €
Assurance statutaire	113 620,10 €	102 739,98 €	138 187,54 €	183 149,50 €
Médecine du travail	20 388,00 €	20 836,80 €	28 601,40 €	25 093,08 €
Cotisation au COS	38 261,70 €	37 706,30 €	35 738,28 €	37 481,16 €
Remboursement prise en charge par CDG	14 678,85 €	0,00 €	85 877,66 €	0,00 €
TOTAL	5 886 430,72 €	6 266 264,87 €	6 997 149,80 €	7 132 787,35 €

Les charges de personnel sont en évolution de +1,9 % (+135 k€) par rapport à 2022. Les principaux mouvements 2023 :

- le renchérissement du coût de notre assurance statutaire (+45 k€) ,
- les modifications d'imputation comptable du personnel affecté par le budget OT (passée sur le chapitre 011 à tort) et de la prestation du SM Navacelles (passée d'une mise à disposition à une prestation de service sur le chapitre 011),
- l'absence en 2023 de remboursement du CDG pour la prise en charge de fonctionnaires privé d'emploi,
- les salaires chargés bruts des agents propres de la CCLL sont en progression de 322 k€ consécutivement aux revalorisations salariales 2022 (+3,5 % de valeur du point d'indice, hausses du SMIC, refontes des grilles de certains grades) sur une année pleine (+110 k€) et à la nouvelle hausse 2023 de la valeur du point d'indice de +1,5 % en juillet 2023 (+55 k€). En outre, il y a eu des inversions d'employeurs d'agents désormais employés par la CCLL qui étaient auparavant mis à disposition par la Commune de Lodève, cela concerne les postes de directrice de l'administration générale, de chargé de mission APN et de directeur d'ALP (baisse des mises à disposition par la Commune de Lodève). De surcroît, en 2023 ont été créé en cours d'année +0,5

ETP pour le service des APN, +1 ETP pour l'assistance du directeur des services à la population et de la cohésion du territoire, +0,5 ETP pour l'assistance du pôle ressources et +1 ETP pour le poste de directeur de l'ALSH adolescents. Plusieurs mouvements de personnel (départs/arrivées) ont impacté la masse salariale.

Les mises à disposition

La mutualisation des agents permet de répondre aux objectifs de rationalisation et d'efficacité dans la gestion du personnel ; cela permet également aux collectivités (Commune de Lodève et CCLL) de pouvoir recruter du personnel notamment d'encadrement, nécessaire au bon fonctionnement des services, en mutualisant les coûts salariaux.

En 2023, le montant payé aux Communes de Lodève et de Le Caylar (1 agent) pour les mises à disposition s'est élevé à 240 k€. Concernant la Commune de Lodève, il a été de 235 k€. Ce montant est en baisse de 20% par rapport à 2022 (-55 k€). Cette variation s'explique par l'inversion d'employeur de 3 postes auparavant mutualisés et qui figurent désormais dans les agents propres de la CCLL (directrice DAG, chargé mission APN et directrice ALP)

	2021	2022	2023
Refacturation MAD ville de Lodève (recettes pour la CCLL)	292 936,14 €	317 035,05 €	400 370,62 €
MAD ville de Lodève (dépenses pour la CCLL)	193 118,42 €	291 803,54 €	235 923,51 €

Les recettes sont en augmentation (+83 k€) suite à la réorganisation du pôle technique fin 2022, aux mouvements de personnel entre 2022/2023, aux inversions d'employeurs (directrice DAG) et aux évolutions de rémunération des agents mutualisés.

Recours au GEEP en 2023

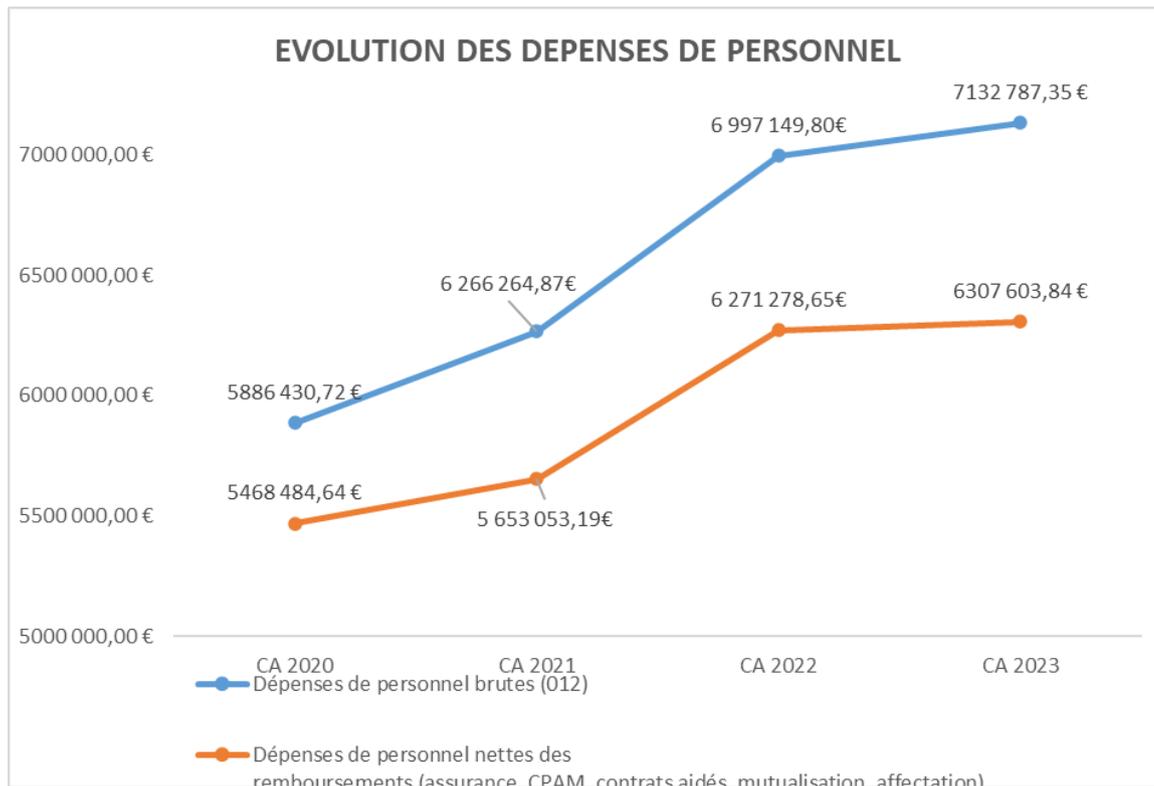
Depuis plusieurs années la collectivité est adhérente à un GEEP, structure associative à but non lucratif. L'embauche d'agents par l'intermédiaire du GEEP présente des avantages à la fois pour la collectivité et pour l'agent. Le recours au GEEP est principalement utilisé pour les services enfance/jeunesse, le musée et pour l'entretien des bâtiments communaux.

Le recours au GEEP a été réduit en 2023 :

- stabilité dans le secteur de l'enfance/jeunesse et l'internalisation pour l'entretien des locaux,
- baisse du recours au GEEP au musée suite au départ à la retraite d'un agent technique qui sera remplacé par un agent de la collectivité,
- recours à 2 apprentis via le GEEP pour l'enfance/jeunesse et la communication.

SECTEUR	CA 2022	CA 2023
JEUNESSE	541 407,59 €	540 832,44 €
MICROCRECHE	90 352,51 €	90 393,24 €
MUSEE	140 615,41 €	127 079,24 €
SERVICES TECHNIQUES	62 548,11 €	47 985,78 €
GARDIENNAGE EXPOSITIONS CHANOINE		1 670,96 €
APPRENTIS COMMUNICATION		3 567,33 €
TOTAL	834 923,62 €	811 528,99 €

Evolution de la masse salariale



L'évolution de la masse salariale est de +0,58 % (+36 k€) par rapport à 2022 si on raisonne en coût net, c'est-à-dire en déduisant les recettes RH (remboursements assurances, CPAM, contrats aidés, mutualisation, affectation), ce qui s'explique par une meilleure valorisation des mutualisations/affectations du personnel et par les mouvements de personnel observés en 2023.

1.1.1.3 Les atténuations de produits

Libellé	CA 2021	CA 2022	CA 2023
FNGIR	990 126,00 €	990 126,00 €	990 126,00 €
Attribution de compensation versées	91 744,71 €	91 744,71 €	91 744,71 €
Reversement filet de sécurité 2022			92 631,00 €
Reversement fraction TVA 2022			21 963,00 €
Restitution trop perçu réforme TH (hausse taux entre 2017/2019)			131 117,00 €
Dégrèvement GEMAPI	5 930,00 €	11 327,00 €	10 505,00 €
TOTAL	1 087 800,71 €	1 093 197,71 €	1 338 086,71 €

En 2023 des reversements exceptionnels de fiscalité ont été fait, d'une part le reversement de l'acompte 2022 du filet de sécurité (neutre financièrement puisque la collectivité avait provisionné ce risque) car il est apparu que la collectivité ne respectait pas les critères de dégradation financière fixés par le législateur (baisse de l'épargne brute de plus de 15 % entre 2021 et 2022), ensuite le reversement de la fraction de TVA perçu en trop en 2022 (ajustement au montant définitif voté en loi de règlement par l'État), et pour finir le reversement du trop-perçu de fiscalité dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation. Il s'agit de dépenses (sauf reversement de la TVA) exceptionnelles.

1.1.1.4 Les autres charges de gestion courante

Libellé	CA 2022	CA 2023
Indemnités Elus	137 969,30 €	148 797,79 €
Contributions aux syndicats intercommunaux	1 812 031,24 €	1 908 603,75 €
SM salagou fonctionnement	33 700,00 €	33 872,78 €
SM Navacelles fonctionnement	20 640,00 €	20 800,00 €
Syndicat abattoir	2 779,50 €	2 779,50 €
SM du bassin Fleuve Hérault	13 561,48 €	7 726,88 €
SM SYDEL (Pays)	112 894,00 €	112 186,00 €
SM SYDEL (Pays) - SCOT	37 300,00 €	45 000,00 €
SM PRAE Michel Chevalier	39 340,80 €	38 831,00 €
Syndicat Centre Hérault	1 545 558,00 €	1 604 480,00 €
SM des vallées	522,51 €	535,33 €
Fondation du patrimoine	600,00 €	500,00 €
Association des communes forestières de l'Hérault	2 936,00 €	2 936,00 €
Comité Locale pour le logement autonome des jeunes		5 728,00 €
CAUE de l'Hérault		562,00 €
GIP santé		29 763,00 €
SM FMEL	1 528,00 €	1 479,20 €
Sites et cités remarquables	670,95 €	685,86 €
Autres		738,20 €
Contribution au CD 34 - Programme d'intérêt généra	11 761,00 €	11 761,00 €
Financement des budgets annexes	263 625,00 €	308 927,44 €
OFFICE DE TOURISME	220 625,00 €	296 949,44 €
OFFICE DE COMMERCE	43 000,00 €	11 978,00 €
Financement CIAS	296 015,72 €	362 000,00 €
Subventions aux communes	28 728,00 €	37 600,00 €
Ecole de musique	28 728,00 €	37 600,00 €
Subventions aux associations et autres participations	41 051,00 €	165 400,00 €
Autres organismes publics	0,00 €	1 554,25 €
Admission non valeur et creances éteintes	11 931,26 €	0,00 €
Utilisation logiciels informatiques	16 845,40 €	183 472,90 €
Total	2 619 957,92 €	3 128 117,13 €

L'évolution d'autres charges de gestion courante est de +19,4 % (+508 k€) par rapport à 2022. Cette évolution découle :

- des modifications d'imputations comptables par anticipation avec le passage à la nomenclature comptable M57 (logiciels informatiques et subventions) : +291 k€,
- des majorations des subventions d'équilibre au CIAS (+65 k€) et des budgets annexes (+45 k€),
- la hausse de la cotisation au Syndicat Centre Hérault (+59 k€),
- la participation nouvelle au Groupement d'Intérêt Public régional sur la santé pour l'exercice 2023 (+30 k€),
- la majoration du fonds de concours pour l'école de musique (+9 k€),

1.1.1.5 Les frais financiers

Libellé	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Intérêts des emprunts	193 249,30 €	186 959,29 €	202 400,30 €
Intérêts des lignes de trésorerie	25 617,32 €	29 078,63 €	50 969,82 €
Total	218 866,62 €	216 037,92 €	253 370,12 €

Les charges financières sont en progression de 17,3 % (+37 k€) en raison de l'application du plan d'amortissement de la dette (incidence des prêts à taux variables) et du surcoût des lignes de trésorerie (augmentation des marges des établissements bancaires et des supports des contrats (taux interbancaires). Pour illustrer la situation sur les lignes de trésorerie, début 2022 le taux appliqué était d'environ 1 % alors que fin 2023 nous étions à environ 5%.

1.1.1.6 Les charges exceptionnelles

Libellé	CA 2022	CA 2023
Subventions politique ville	107 250,00 €	0,00 €
Soutien associations caritatives	9 500,00 €	0,00 €
Subventions culture - Saison	3 000,00 €	0,00 €
Subventions culture - Festival	28 000,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 875,53 €	16 819,54 €
Total	164 625,53 €	16 819,54 €

Les charges exceptionnelles sont en réduction de 148 k€ en 2023 puisque les subventions sont comptabilisées au chapitre 65 à partir de 2023.

1.1.2 Les recettes réelles de fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Tx de réalisation	Tx d'évolution
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 367 948,91 €	1 509 834,50 €	1 633 832,75 €	108,21%	19,44%
73 - Impôts et taxes	9 916 384,04 €	10 725 138,00 €	10 777 222,04 €	100,49%	8,68%
74 - Dotations, subventions et participations	2 792 473,02 €	3 141 127,00 €	3 094 085,45 €	98,50%	10,80%
75 - Autres produits de gestion courante	172 493,53 €	152 580,00 €	159 533,38 €	104,56%	-7,51%
013 - Atténuations de charges	452 629,13 €	405 413,00 €	412 269,20 €	101,69%	-8,92%
Total des recettes de gestion courante	14 701 928,63 €	15 934 092,50 €	16 076 942,82 €	100,90%	9,35%
77 - Produits exceptionnels	307 764,11 €	30 050,00 €	45 295,70 €	150,73%	-85,28%
78 - Reprises sur provision		92 631,00 €	92 631,00 €	100,00%	-
Total des recettes réelles de fonctionnement	15 009 692,74 €	16 056 773,50 €	16 214 869,52 €	100,98%	8,03%

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 16 214 869,52€ en 2023, soit un taux de réalisation de 100,98 % (+158 k€) et une évolution de +8,03 % (+1,2 M€) par rapport au CA 2022.

1.1.2.1 Les atténuations de charges

LIBELLE	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Stock musée	190 487,47 €	160 000,00 €	131 776,31 €
Contrats aidés/adultes relais	19 502,54 €	107 041,74 €	36 575,85 €
Assurances/CPAM/CDC	161 829,87 €	141 469,05 €	223 076,69 €
Décharges syndicales	46 706,17 €	29 432,32 €	0,00 €
Autres		14 685,99 €	20 840,35 €
TOTAL	418 526,05 €	452 629,10 €	412 269,20 €

Les atténuations de charges ont baissé de 40 k€ (-8,9 %) par rapport à 2022. Cette baisse provient d'une fiabilisation de la valeur du stock du musée et d'un moindre recours à des contrats aidés (PEC parcours emploi compétences). La hausse des indemnités d'assurance découle de la situation des agents.

1.1.2.2 Les produits des services du domaine et ventes diverses

LIBELLE	CA 2019	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Redevance spéciale Ordures Ménagères	79 482,00 €	77 722,00 €	77 902,00 €	122 189,91 €
Produits des services :	788 255,85 €	668 879,16 €	691 265,40 €	785 850,38 €
Musée	268 127,46 €	146 447,55 €	235 204,32 €	238 756,80 €
Culture	30 247,98 €	22 923,00 €	28 861,25 €	38 391,61 €
Jeunesse	376 831,36 €	338 875,91 €	286 253,20 €	339 928,80 €
Petite enfance	113 049,05 €	160 632,70 €	140 946,63 €	168 773,17 €
Autres	125,28 €	0,00 €	694,96 €	1 056,72 €
Mise à disposition de personnel aux budgets annexes	111 962,17 €	92 236,96 €	116 207,00 €	144 320,00 €
Mise à disposition de services et de personnel aux communes	175 069,25 €	292 936,14 €	317 035,05 €	400 370,62 €
Refacturation aux budgets annexes	0,00 €	13 168,15 €	62 875,00 €	73 040,87 €
Refacturation de frais aux communes	29 061,84 €	31 333,38 €	51 440,28 €	72 941,55 €
Refacturation de frais aux autres redevables	13 733,70 €	35 732,64 €	50 529,22 €	34 062,70 €
TOTAL	1 197 690,09 €	1 212 008,43 €	1 367 948,91 €	1 633 832,75 €

Les produits des services sont en progression de 19,4 % (+265 k€) par rapport au CA 2022. Les principaux mouvements observés sont :

- la mise en œuvre des nouvelles modalités de calcul et l'élargissement de la redevance spéciale des ordures ménagères qui vise à refacturer au plus juste le coût des prestations dont profitent les professionnels utilisant le service (+44 k€),
- l'incidence des hausses tarifaires (culture, restauration scolaire) qui ont visé à atténuer la hausse des charges pour la collectivité et la progression de la fréquentation des services proposés à la population (enfance/jeunesse, culture). Le produit complémentaire généré est de 94 k€,
- la meilleure valorisation des charges supportées par le budget principal pour le compte des budgets annexes (SIELL et OT) induit un accroissement des compensations de 38 k€,
- les refacturations de personnel (MAD Lodève) et de charges aux communes (service des ADS, valorisation des charges supportées pour la Commune de Lodève suite à la mutualisation des outils) entraîne une hausse de 104 k€.

1.1.2.3 La fiscalité

Libellé	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Tx d'évolution	Ecart
Taxe foncière bâti	542 937,00 €	935 153,00 €	1 003 256,00 €	7,28%	68 103,00 €
Taxe foncière non bâti	49 350,00 €	51 554,00 €	54 753,00 €	6,21%	3 199,00 €
Taxe foncière non bâti additionnelle	30 722,00 €	33 337,00 €	34 629,00 €	3,88%	1 292,00 €
Taxe habitation sur les résidences secondaires	572 817,00 €	609 232,00 €	693 660,00 €	13,86%	84 428,00 €
Fraction de FCTVA - réforme TH	2 178 061,00 €	2 388 624,00 €	2 453 833,00 €	2,73%	65 209,00 €
CFE	892 305,00 €	1 064 420,00 €	1 212 457,00 €	13,91%	148 037,00 €
Rôles supplémentaires	13 345,00 €	19 790,00 €	75 836,00 €	283,20%	56 046,00 €
CVAE / fraction de TVA à partir 2023	335 206,00 €	352 956,00 €	378 369,00 €	7,20%	25 413,00 €
TASCOM	200 535,00 €	143 977,00 €	375 481,00 €	160,79%	231 504,00 €
IFER	194 037,00 €	210 350,00 €	212 338,00 €	0,95%	1 988,00 €
Attributions de compensation	671 324,04 €	671 324,04 €	671 324,04 €	0,00%	0,00 €
FPIC	301 846,00 €	292 125,00 €	287 112,00 €	-1,72%	-5 013,00 €
TEOM	2 661 044,00 €	2 772 667,00 €	2 954 100,00 €	6,54%	181 433,00 €
GEMAPI	370 232,00 €	370 875,00 €	370 076,00 €	-0,22%	-799,00 €
TOTAL chapitre 73	9 013 761,04 €	9 916 384,04 €	10 777 224,04 €	8,68%	860 840,00 €

Le produit global des impôts et taxes a fortement progressé en 2023 (+8,7 % ou +861 k€).

La fiscalité assise sur les valeurs locatives cadastrales (FB, FNB, THRS, CFE et TEOM) progresse de 8,93 % (+485 k€) du fait de la hausse du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases d'imposition des valeurs locatives cadastrales décidée par le législateur lors de la loi de finances pour 2023 (hausse de 7,1 %).

Les compensations de fiscalité suite à la réforme de taxe d'habitation et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises qui sont indexées sur l'évolution du produit national de TVA, ont enregistré une hausse de 3,3 % soit +90 k€.

Concernant la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), la collectivité a encaissé en 2023 la régularisation des sommes non payées par un redevable en 2022 (105 k€), retraité de cet élément la TASCOM 2023 aurait été de 270 k€ en 2023 (hausse de 20 k€ ou +8,1 %).

Les rôles supplémentaires 2023 se sont élevés à 76 k€, montant lié principalement aux régularisations d'IFER non acquittées les années antérieures par des redevables (44 k€).

1.1.2.4 Dotations et participations

Libellé	CA 2022	CA 2023	Tx d'évolution	Ecart
Dotation d'intercommunalité (DGF)	387 294,00 €	426 684,00 €	10,17%	39 390,00 €
Dotation de compensation (DGF)	326 393,00 €	324 498,00 €	-0,58%	-1 895,00 €
FCTVA de fct°	2 758,98 €	12 144,51 €	340,18%	9 385,53 €
Dispositif Etat - filet de sécurité 2022	92 631,00 €	0,00 €	-100,00%	-92 631,00 €
Compensations fiscales	167 388,00 €	186 705,00 €	11,54%	19 317,00 €
Subventions reçues	1 816 008,04 €	2 144 053,94 €	18,06%	328 045,90 €
<i>Centre bourg</i>	47 061,00 €	32 149,16 €	-31,69%	-14 911,84 €
<i>VAH</i>	20 000,00 €	29 800,00 €	49,00%	9 800,00 €
<i>Guichet unique rénovation énergétique</i>	31 108,90 €	8 171,10 €	-73,73%	-22 937,80 €
<i>LAM</i>	29 000,00 €	29 000,00 €	0,00%	0,00 €
<i>MSAP</i>	30 000,00 €	35 000,00 €	16,67%	5 000,00 €
<i>Eau rivières-GEMAPI</i>	5 818,00 €	104 624,00 €	1698,28%	98 806,00 €
<i>Enfance/jeunesse</i>	1 451 159,19 €	1 644 901,74 €	13,35%	193 742,55 €
<i>OM - appel à projet tri des biodéchets</i>	0,00 €	46 533,00 €	-	46 533,00 €
<i>Politique ville</i>	5 000,00 €	4 000,00 €	-20,00%	-1 000,00 €
<i>Musée</i>	39 476,93 €	64 165,07 €	62,54%	24 688,14 €
<i>Culture</i>	157 384,02 €	145 709,87 €	-7,42%	-11 674,15 €
Total chapitre 74	2 792 473,02 €	3 094 085,45 €	10,80%	301 612,43 €

Le montant des dotations et participations est majoré de 301 k€ (+10,8 %) en 2023 pour atteindre 3,1 M€.

Les dotations de l'État sont en baisse de 26 k€ mais, retraitées du filet de sécurité, elles ont cru de 66 k€, notamment grâce à la dotation globale de fonctionnement (+37 k€), l'optimisation du fonds de compensation de la TVA de fonctionnement (+9,3 k€) et aux compensations fiscales (compensation de l'abattement de 50% des valeurs locatives des locaux industriels).

Les subventions/participations de nos partenaires croissent de 328 k€ (+18 %), dont l'essentiel provient du secteur de l'enfance/jeunesse (+193 k€) en lien avec la cantine à 1 € et les actions portées par le service. L'appel à projet tri des biodéchets est subventionné à hauteur de 46 k€ et la collectivité a bénéficié de subventions pour les travaux d'entretien des cours d'eau dans le cadre de la compétence GEMAPI (+98 k€).

La baisse du soutien de la région dans le cadre du GURE s'explique par les régularisations opérées en 2022.

1.1.2.5 Les autres produits de gestion courante

Libellé	CA 2022	CA 2023
Loyers MSP Caylar	20 763,06 €	11 560,86 €
Loyers Hôtel des Entreprises soubes	18 533,35 €	12 000,00 €
Loyers ESAT Le Caylar	80 310,47 €	70 726,76 €
Loyers MSP Barral	31 547,48 €	32 499,32 €
Loyers Mégisserie	20 939,93 €	21 640,03 €
Loyers agriculture	396,94 €	418,31 €
Loyers fromages du salagou	-	7 886,64 €
loyers recyclerie	-	3 000,00 €
Autres	2,30 €	1,46 €
Total chapitre 75	172 493,53 €	159 733,38 €

Les montants perçus sur les loyers sont en baisse de 7,4 % (-12,7 k€) en 2023. Cette baisse est induite par les départs d'occupants (La Poste, BSP audio, Sédarome) et par le retard pris dans l'émission du titre de vente d'électricité solaire en 2023 (sera constatée sur 2024). Il faut rappeler qu'en 2023, il a été fait le choix de basculer les loyers versés par les Fromages du Salagou et de la Recyclerie sur le budget principal (avant sur le budget annexe ZAE/PAE) afin de recentrer ce budget annexe uniquement sur la commercialisation des dernières parcelles.

1.1.2.6 Produits exceptionnels

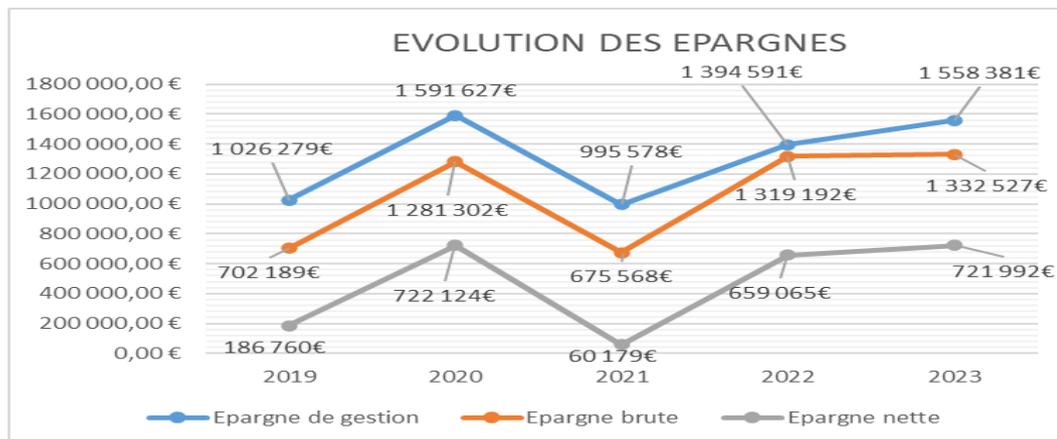
Libellé	CA 2022	CA 2023
Mécénat Culture	15 393,52 €	14 950,00 €
Mécénat Musée	0,00 €	10 500,00 €
Pénalités marchés publics	268 555,77 €	0,00 €
Régularisation excès de rattachements	7 857,14 €	15 281,89 €
Autres recettes exceptionnelles	13 457,68 €	3 603,81 €
Produit des cessions 775	2 500,00 €	960,00 €
Total	307 764,11 €	45 295,70 €

Les recettes exceptionnelles connaissent une forte variation en 2023 (-262 k€) car en 2022 il a été procédé aux régularisations des pénalités du marché public sur l'extension du musée. Il faut saluer les recettes de mécénats en hausse grâce à générosité d'entreprises locales.

1.2 L'ÉPARGNE

Libellé	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
70 Produits des services et ventes diverses	1 197 690,09 €	972 163,07 €	1 212 008,43 €	1 367 948,91 €	1 633 832,75 €
73 Produits des impôts et taxes	8 775 688,04 €	9 074 900,04 €	9 013 761,04 €	9 916 384,04 €	10 777 222,04 €
74 Dotations et subventions	2 332 357,68 €	2 576 520,21 €	2 581 400,55 €	2 792 473,02 €	3 094 085,45 €
75 Autres produits de gestion courante	163 788,78 €	166 344,85 €	164 667,30 €	172 493,53 €	159 533,38 €
013 Atténuation de charges	346 265,06 €	400 029,46 €	418 526,05 €	452 629,13 €	412 269,20 €
Recettes courantes de fonctionnement hors recettes exceptionnelles (1)	12 815 789,65 €	13 189 957,63 €	13 390 363,37 €	14 701 928,63 €	16 076 942,82 €
011 Charges à caractère général	2 416 481,76 €	2 176 770,71 €	2 528 017,34 €	2 597 031,68 €	2 932 606,56 €
012 Charges de personnel	5 869 590,95 €	5 886 430,72 €	6 266 264,87 €	6 997 149,80 €	7 132 787,35 €
65 Autres charges de gestion courante	2 418 252,53 €	2 446 804,67 €	2 512 701,92 €	2 619 957,92 €	3 128 117,13 €
014 Atténuation de produits	1 085 184,71 €	1 088 323,71 €	1 087 800,71 €	1 093 197,71 €	1 338 086,71 €
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles (2)	11 789 509,95 €	11 598 329,81 €	12 394 784,84 €	13 307 337,11 €	14 531 597,75 €
Retraitement des travaux en régie (+)	12 155,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 036,66 €
Epargne de gestion (3) = (1) - (2)	1 026 279 €	1 591 627,82 €	995 578,53 €	1 394 591,52 €	1 558 381,73 €
76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66 Charges financières	218 101,41 €	220 461,20 €	218 866,62 €	216 037,92 €	253 370,12 €
Résultat financier (4)	-218 101,41 €	-220 461,20 €	-218 866,62 €	-216 037,92 €	-253 370,12 €
77 Produits exceptionnels hors cessions	60 531,66 €	32 967,76 €	48 624,31 €	305 264,11 €	44 335,70 €
67 Charges exceptionnelles	178 520,80 €	122 832,38 €	149 767,26 €	164 625,53 €	16 819,54 €
Résultat exceptionnel (5)	-117 989,14 €	-89 864,62 €	-101 142,95 €	140 638,58 €	27 516,16 €
Epargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)	702 344,98 €	1 281 302,00 €	675 568,96 €	1 319 192,18 €	1 332 527,77 €
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette hors prêt court terme (7)	515 428,71 €	559 177,06 €	615 389,73 €	660 126,40 €	610 535,53 €
Epargne nette retraitée des remboursements anticipés et des prêts relais (8) = (6) - (7)	186 916,27 €	722 124,94 €	60 179,23 €	659 065,78 €	721 992,24 €

Evolution des épargnes



EPARGNE EN % DES RRF					
	2019	2020	2021	2022	2023
Epargne de gestion	7,97%	12,04%	7,41%	9,29%	10,38%
Epargne brute	5,45%	9,69%	5,03%	8,79%	8,27%
Epargne nette	1,45%	5,46%	0,45%	4,39%	4,48%

Fin 2023 les épargnes se sont consolidées par rapport à 2022 et ce en l'absence de résultat exceptionnel. L'épargne de gestion s'apprécie grâce à une progression plus rapide des recettes de gestion par rapport aux dépenses de gestion. La hausse des valeurs locatives cadastrales (+7,1 %) décidée par le législateur national et le soutien de l'État ont contribué à cette amélioration des équilibres financiers de la collectivité.

Néanmoins il faut conserver une grande vigilance sur notre situation car les niveaux d'épargne ramenés à notre superficie financière n'ont que faiblement progressé.

La collectivité demeure fragile et, un affaissement du soutien de nos partenaires institutionnels (CAF, État, Département et Région) combiné à des réformes fiscales (fiscalité locale) en défaveur de la collectivité, à de nouvelles dépenses contraintes (masse salariales, énergie, contribution au redressement des finances publiques...) et à un marasme économique au niveau nationale (fiscalité indexée sur la TVA nationale) pourraient rapidement ramener la collectivité à une situation délicate.

1.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1.3.1 Les dépenses réelles d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023	CA 2023	Restes à réaliser 2023
20 - Immobilisations incorporelles	472 698,56 €	289 089,80 €	25 045,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 183 015,76 €	542 833,77 €	168 669,20 €
23 - Immobilisations en cours	754 825,50 €	121 079,05 €	54 682,00 €
Total des dépenses d'équipement	2 410 539,82 €	953 002,62 €	248 396,20 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	610 602,00 €	610 535,53 €	0,00 €
10- Dotations fonds divers et réserves	144 322,41 €	0,00 €	0,00 €
13 - Subvention d'investissement reçues	63 009,73 €	0,00 €	63 009,73 €
204 - Subventions d'équipement versées	320 483,80 €	260 267,18 €	0,00 €
Total des dépenses financières	1 138 417,94 €	870 802,71 €	63 009,73 €
45 - Total des opérations pour compte de tiers	75 809,01 €	57 093,38 €	18 715,63 €
Total des dépenses réelles d'investissement	3 624 766,77 €	1 880 898,71 €	330 121,56 €

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 1 880 898,71 € en 2023.

Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 21, 23 et 45)

La collectivité a réalisé un programme d'équipement de 1 010 096 € au titre de l'année 2023.

Les principales dépenses d'équipement 2023 ont été :

- les investissements liés à GEMAPI : 230 780,78 €,
- les travaux d'urgence pour la restauration de la chapelle de la vierge de l'ancienne cathédrale St Fulcran (46 609,82 €),
- la réhabilitation du hameau de Navacelles : 57 093,38 €,
- des acquisitions de matériel scénique pour la culture (19 863,97 €),
- l'instruction des dossiers habitat dans le cadre de l'OPAH et du dispositif façades (144 621,20 €),
- des acquisitions pour le service de collecte des OM (129 808,93 €) dont 54 138 € dans le cadre de l'appel à projet,
- les acquisitions diverses pour le bon fonctionnement des services et travaux divers (202 518,87 €),
- la poursuite de l'élaboration du PLU intercommunal (59 040 €),
- les travaux à la microcrèche les Boskinous (23 305,20 €),
- le solde des marchés d'extension du musée de Lodève (96 453,85 €).

Par ailleurs la collectivité a soutenu plusieurs opérations (260 267,18 €) à travers ses dispositifs de subventionnement :

- le fonds de concours versé à la Commune de St Maurice de Navacelles (129 509,38 €),
- la participation versée au Pays Cœur d'Hérault pour l'élaboration du SCOT (12 000 €),
- les opérations de rénovation du bâti dégradé (OPAH et façades) : 118 575,80 €.

Les opérations d'investissement pluri-annuelles (délibération du 14/12/2023)

mouvement BP	n°AP	n° et intitulé de l'AP	Total AP cumulé y compris N	CP antérieurs (réalisations au 01/01/24)	CP ouverts au titre de l'exercice 2024	restes à financer exercice 2025	restes à financer exercice 2026	restes à financer exercice 2027	restes à financer exercice 2028	restes à financer exercice 2029	restes à financer exercice 2030
initial	1	élaboration du PLUI	605 820,00	457 710,00	104 250,00						
révision proposée		ajustement des crédits	49 000,00		49 000,00						
nouveau montant			654 820,00	457 710,00	153 250,00						
initial	4	opération programmée d'amélioration de l'habitat 2015/2021	1 297 181,00	1 182 829,33	114 351,67						
révision proposée		Ajustement de l'AP	-10 106,00	-10 106,00							
nouveau montant			1 287 075,00	1 172 723,33	114 351,67						
initial	5	opération façade 2017/2022	472 755,89	387 462,49	85 293,40	0,00					
révision proposée		report des crédits non consommés en 2023		-29 262,00		29 262,00					
nouveau montant			472 755,89	358 200,49	85 293,40	29 262,00					
initial	7	programmation pluriannuelle de travaux dans le cadre de la compétence GEMAPI (études, restauration, renaturation, protection inondation)	1 380 000,00	963 608,47	521 200,00	125 972,31					
révision proposée		à solder pour création d'une nouvelle AP avec le troisième plan de gestion	-647 172,31		-521 200,00	-125 972,31					
nouveau montant			732 827,69	963 608,47	0,00	0,00					
initial	8	opération programmée d'amélioration de l'habitat 2022/2026 instruction	734 889,00	207 748,06	160 000,00	160 000,00	160 000,00	47 140,94			
révision proposée		report des crédits non consommés en 2023		-32 873,20				32 873,20			
nouveau montant			734 889,00	174 874,86	160 000,00	160 000,00	160 000,00	80 014,14			
initial	9	programme d'intérêt général (2022 / 2024)	41 500,00	0,00	10 000,00	31 500,00					
révision proposée											
nouveau montant			41 500,00	0,00	10 000,00	31 500,00					
initial	10	opération façade (2022/2026) instruction	6 915,16	6 915,16							
révision proposée		a solder									
nouveau montant			6 915,16	6 915,16							
initial	11	opération programmée d'amélioration de l'habitat 2022	3 071,00	3 071,00							
révision proposée		a solder									
nouveau montant			3 071,00	3 071,00							
initial	12	opération programmée d'amélioration de l'habitat 2023	98 230,00	28 328,00	34 951,00	34 951,00					
révision proposée		report des crédits non consommés en 2023		-1 080,00		1 080,00					
nouveau montant			98 230,00	27 248,00	34 951,00	36 031,00					
initial	13	opération façades 2023	40 697,00	5 697,00	35 000,00	0,00					
révision proposée		report des crédits non consommés en 2023		-5 697,00		5 697,00					
nouveau montant			40 697,00	0,00	35 000,00	5 697,00					
initial	14	généraliser le tri à la source des biodéchets	189 708,00	85 092,00	52 108,00	52 508,00					
révision proposée		report des crédits non consommés en 2023		-30 954,00	38 156,80	-7 202,80					
nouveau montant			189 708,00	54 138,00	90 264,80	45 305,20					
initial	17	création ALP à Saint Jean de la Blaquière	1 104 948,00	491 000,00	613 948,00	0,00					
révision proposée		ajustement montant travaux et report des CP 2023	195 052,00	-488 000,00	36 052,00	647 000,00					
nouveau montant			1 300 000,00	3 000,00	650 000,00	647 000,00					
initial	18	aménagement et renaturation parking la Baume et de la bergerie	526 500,00	3 280,85	372 900,00	94 100,00					
révision proposée		ajout travaux bergerie	30 000,00		-293 900,00	380 119,15					
nouveau montant			556 500,00	3 280,85	79 000,00	474 219,15					
initial	19	investissements suite à l'étude 120kg	376 000,00	0,00	196 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
révision proposée		suppression partie renouvellement des bacs	-50 000,00		130 000,00	-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00	
nouveau montant			326 000,00	0,00	326 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
initial	20	construction d'un bâtiment pour l'accueil du service de collecte des ordures ménagères	1 153 440,00	30 000,00	904 261,00	219 179,00					
révision proposée		report des crédits non consommés en 2023		-28 320,00		28 320,00					
nouveau montant			1 153 440,00	1 680,00	904 261,00	247 499,00					
nouvelle AP	21	OPAH 2024	84 680,00		10 000,00	37 340,00	37 340,00				
nouvelle AP	22	façades 2024	80 000,00		20 000,00	60 000,00					
nouvelle AP	23	aide immobilier entreprises 2024	50 000,00		20 000,00	30 000,00					
		TOTAUX	7 813 108,74	3 226 450,16	2 692 371,87	1 803 853,35	197 340,00	80 014,14	0,00	0,00	0,00

Libellé opération		CA 2023
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		289 089,80 €
2031	ETUDES GEMAPI ET EAU ET RIVIERE	80 976,00 €
202	ELABORATION DU PLUI	59 040,00 €
2031	INSTRUCTION ET ANIMATIONS DISPOSITIFS OPAH	119 280,20 €
2031	INSTRUCTION ET ANIMATIONS DISPOSITIFS FACADES	3 300,00 €
2031	EVALUATION ET PREFIGURATION NOUVELLE OPAH	14 280,00 €
2031	ACCOMPAGNEMENT MISE EN ŒUVRE POLITIQUE DE L'HABITAT	7 752,00 €
2051	LOGICEL MUSEE	540,00 €
2051	LOGICIELS INFORMATIQUES	1 521,60 €
2051	LOGICIEL GEMAPI	2 400,00 €
21 - ACQUISITIONS		542 833,77 €
2184	ACQUISITION MOBILIERS POUR LE SERVICES	14 542,77 €
2188	ACQUISITIONS MATERIEL SCENIQUE ET AUTRES CULTURE	19 863,97 €
2188	AQUISITION MATERIELS APPEL A PROJET TRI DES BIODÉCHETS	54 138,00 €
2188	ACQUISITION MATERIELS OM	36 742,93 €
2135 ET 2188	AMENAGEMENTS MUSEE	29 970,84 €
2183	INSTALLATION ECRANS MUSEE	3 496,00 €
2161	ACQUISITION ŒUVRES MUSEE	7 000,00 €
2188	AMENAGEMENTS SALLE CHANOINE EXPOSITIONS TEMPORAIRES	4 419,74 €
2128	TRAVAUX GEMAPI SEUIL DE PARLATGES	136 250,40 €

2188 ET 2158 ET 2183	DIVERS MATERIELS GEMAPI	11 154,38 €
2188	MATERIELS POUR ENFANCE JEUNESSE	53 004,00 €
2188	AMENAGEMENTS BAUME AURIOL	4 251,95 €
21318	DEVEGETALISATION FACADE BATIMENT RECYCLERIE	2 680,00 €
21735 ET 2135 ET 2188	DIVERS AMENAGEMENTS ALP ET MPE	7 452,33 €
2183	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	41 425,99 €
2135	INSTALLATION POMPE A CHALEUR	7 480,33 €
2158 ET 2188	DIVERS ACQUISITIONS	8 722,38 €
2158	ACQUISITION COMPACTEUR	37 248,00 €
21318	PC POUR TRAVAUX MICROCRECHE	3 360,00 €
21788	MOBILIERS POUR MICROCRECHE	1 163,31 €
2135	DIVERS TRAVAUX BARRAL	11 856,63 €
2145	TRAVAUX URGENCE CATHEDRALE	46 609,82 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		121 079,05 €
2313	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE ALP ST JEAN	3 000,00 €
2313	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE BATIMENT OM	1 680,00 €
2317	SOLDES MARCHÉ EXTENSION DU MUSEE	96 453,85 €
2317	TRAVAUX RENOVATION MICROCRECHE	19 945,20 €
43 - OPERATIONS POUR COMPTER DE TIERS		57 093,38
	458110 - REHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES	57 093,38
TOTAL		1 010 096,00

Les restes à réaliser en dépense

Libellé	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Libellé tiers
achat diverses matériel scénique en référence au d evis n°52240551	288,15	57,63	345,78	TEXEN
FAUTEUIL DE BUREAU POUR Manon RUGGERI SECRETARIAT PRESIDENT CCLL	125,00	25,00	150,00	AMAZON
TROP PERCU SUR LE TITRE 786 DU 26/10/2020_CONV 2019-6114 2EME PLAN DE GESTION	26 189,67	0,00	26 189,67	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRAN
TROP PERCU SUR LE TITRE 787 DI 28/09/2020 CONVENTION 2019 0799 AAP BIODIVERSITE	36 820,06	0,00	36 820,06	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRAN
Pupitre form Z cristal. Réalisé en Altuglas crista I + micro intégré + logo	1 425,00	285,00	1 710,00	GED EVENT
TABLE D'ACTIVITES MOBILE	784,42	0,00	784,42	WESCO STE
ABRI DE JARDIN POUR LA MICRO-CRECHE	350,55	0,00	350,55	AMAZON
TABLE. CHAISE ET COUVERTURE LESTEE	368,43	0,00	368,43	AMAZON
SECHE LINGE PROFESSIONNEL	3 360,00	0,00	3 360,00	THERMASUD
REMISE EN PERSPECTIVE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	13 000,00	2 600,00	15 600,00	URBANIS
EXPERTISE SUR LE VOLET URBAIN ET FONCIER	7 140,00	1 428,00	8 568,00	CORINNE SNABRE
2 LOGICIELS (TELECHARGEMENT) MS WINDOWS 10	81,67	16,33	98,00	IMEDIASUD INFORMATIQUE
PHOTOCOPIEURS MULIT SITES CCLL	37 700,00	7 540,00	45 240,00	TOSHIBA CENTRE EST MEDITERRANEE
PC PORTABLE HP ZFLY 16 G9 + ACCESSOIRE TECHNIENIEN CULT (PANDA)	1 545,00	309,00	1 854,00	IMEDIASUD INFORMATIQUE
LOGICIELS (TELECHARGEMENT) MS OFFICE 2021 PROFESS IONNEL SERV. FIN M.VAILLE	99,17	19,83	119,00	IMEDIASUD INFORMATIQUE
ONDULEURS QUI ALIMENTENT TOUS LES SERVEURS IMM. BA RRAL	3 259,55	651,91	3 911,46	GB CONCEPT
BARCO CLIKSHARE BOUTON USB POUR CX SALLE MCB	550,00	110,00	660,00	UBIC
TELEPHONE PORTABLE SAMSUNG GALAXY A13 + ACCESSOIRE M. RUGGERI	220,83	44,17	265,00	IMEDIASUD INFORMATIQUE
LOGICIELS MS OFFICE 2021 PROFESSIONNEL	50,00	10,00	60,00	IMEDIASUD INFORMATIQUE
PORTABLE ACER EXTENSA EX215 + ACCESSOIRES	1 246,67	249,33	1 496,00	IMEDIASUD INFORMATIQUE
ORDINATEUR PORTABLE AVEC SOURIS ET SACOCHE	699,00	0,00	699,00	IMEDIASUD INFORMATIQUE
ACQUISITION MODULE COMPLEMENTAIRE MICROMUSEE / REC OLEMENT	500,00	100,00	600,00	MOBYDOC
CONTENEURS 120 L (100)	5 812,50	1 162,50	6 975,00	QUADRIA
COMPOSTYS 394 L (210)	10 061,60	2 012,32	12 073,92	QUADRIA
ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION CONSTRUCTION BATI MENT DES OM	5 100,00	1 020,00	6 120,00	EG SOL SUD
ETUDE HYDRAULIQUE BAT.OM	14 900,00	2 980,00	17 880,00	CEREG INGENIERIE
DAE Formation	336,00	67,20	403,20	FRANCE DAE
POSE DE PORTILLON	800,00	160,00	960,00	DELOUSTAL Bertrand
TRAVAUX D URGENCE - LOT 5 PROPOSITION DGD TC 1	5 550,77	1 110,15	6 660,92	ART CULTURE ET PATRIMOINE SARL
TRAVAUX D URGENCE - LOT 5 PROPOSITION DGD TC 2	673,40	134,68	808,08	ART CULTURE ET PATRIMOINE SARL
TRAVAUX D URGENCE - LOT 4 TC3	744,27	148,85	893,12	BULARD JULIEN
CHAPELLE DE LA VIERGE _ HORS MARCHÉ TX D'ÉLECTRICITÉ	743,50	148,70	892,20	ECOELEC
LOT 03 _ SOLDE PARTIE ENTRETIEN	15 596,35	3 119,28	18 715,63	PEPINIERE SPORT ET PAYSAGE SAS
MOE CHAPELLE DE LA VIERGE PHASE DET/AOR	2 299,50	459,90	2 759,40	T MONTAGNE
LOT 1 - SOLDE TC3 AVENANT 2 COMPRIS	2 127,74	425,55	2 553,29	MUZZARELLI ET FILS
LOT 1 SOLDE TC4 AVENANT 2 COMPRIS	12 330,36	2 466,07	14 796,43	MUZZARELLI ET FILS
CREATION ET POSE D'UNE CUISINE SATELLITE MICROCREC HE LES BOSKINOUS	14 380,00	2 876,00	17 256,00	THERMASUD
TRAVAUX ACOUSITQUE LES BOSKINOUS	8 950,00	1 790,00	10 740,00	DECIBEL FRANCE SAS
MOBILIER POLE RESSOURCES	309,23	61,85	371,08	LACOSTE
EVOLUTIONS LOGICIELLES MAJ PCPASS ET HORIZON POUR LE SYSTEME ANTI-INTRUSION DU MUSÉE	9 997,77	1 999,55	11 997,32	GB CONCEPT
TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET D'AMENAGEMENT	200,00	20,00	220,00	SARL ROMERO ET FILS
TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET D'AMENAGEMENT	25 385,00	5 077,00	30 462,00	SARL ROMERO ET FILS
TRAVAUX D'ELECTRICITE AGRANDISSEMENT MICROCRECHE L ES BOSKINOUS	8 722,00	1 744,40	10 466,40	SASU GALTIER FLAVIEN
TRAVAUX DE MENUISERIE AGRANDISSEMENT MICROCRECHE L ES BOSKNOUS	4 896,00	979,20	5 875,20	BRUILHET PATRICK
ECRANS 24 POUCES	231,67	46,33	278,00	IMEDIASUD INFORMATIQUE
SUPPORTS DOUBLE ECRAN POUR BUREAU	263,33	52,67	316,00	IMEDIASUD INFORMATIQUE
LAVE LINGE	332,50	66,50	399,00	LOCOMA SUPER U
TOTAL GENERAL	286 546,66	43 574,90	330 121,56	

Les dépenses financières

Le montant du capital d'emprunt remboursé en 2023 s'est élevé à 610 535,53 €.

1.3.2 Les recettes réelles d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023	CA 2023	Restes à réaliser 2023
13 - Subventions d'investissement reçues	949 737,34 €	612 774,10 €	424 526,43 €
Total recettes d'équipement	949 737,34 €	612 774,10 €	424 526,43 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	200 992,83 €	188 381,40 €	39 114,93 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total recettes financières	700 992,83 €	188 381,40 €	39 114,93 €
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	678 318,96 €	448 609,31 €	207 227,41 €
Total des recettes réelles d'investissement	2 329 049,13 €	1 249 764,81 €	670 868,77 €

Les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 1 249 764,81 € en 2023.

Le chapitre 10

La collectivité a perçu 143 581,40 € au titre du fonds de compensation de la TVA en 2023, dont 59 375,83 € de régularisation du fonds de compensation de la TVA GEMAPI 2021/2022.

Par ailleurs, la collectivité a bénéficié d'une donation de 45 k€ de l'ancien gestionnaire de la micro-crèche des Boskinous suite à la reprise par la collectivité.

L'emprunt

La collectivité n'a pas souscrit de nouvel emprunt en 2023.

Les subventions perçues

FINANCEUR	OPERATION FINANCEE	REALISE EN 2023
ETAT	REHABILITATION HAMMEAU DE NAVACELLES	41 711,57 €
CONSEIL REGIONAL	REHABILITATION HAMMEAU DE NAVACELLES	84 730,40 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	REHABILITATION HAMMEAU DE NAVACELLES	140 893,42 €
EUROPE	2ND PLAN DE GESTION GEMAPI	139 830,48 €
ETAT	ETUDE GESTION DU RUISSELLEMENT GEMAPI	25 750,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	AMENAGEMENT SITE ESCALADE	2 614,00 €
DRAC	DIVERS SUBVENTIONS MUSEE	16 402,35 €
ETAT	MATERIELS INFORMATIQUES POUR LE LAM	1 359,00 €
ETAT	AIDE EQUIPEMENTS CANTINES SCOLAIRES	10 550,25 €
VILLE DE LODEVE	PARTICIPATION PLUI	18 333,33 €
CONSEIL REGIONAL	AIDE SUBVENTIONS FACADES	80 000,00 €
CAF	LUTTE CONTRE INDECENCE DES LOGEMENTS	5 850,00 €
CONSEIL REGIONAL	AIDE ETUDE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	4 545,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	SUBVENTION ANAH DISPOSITIF OPAH	59 741,00 €
DRAC	SOLDE TRAVAUX URGENCE CATHEDRALE	81 184,33 €
CONSEIL REGIONAL	SOLDE TRAVAUX URGENCE CATHEDRALE	34 550,73 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	SOLDE TRAVAUX URGENCE CATHEDRALE	16 021,24 €
VILLE DE LODEVE	PARTICIPATION TRAVAUX URGENCE CATHEDRAL	116 042,39 €
TOTAL		880 109,49

Les restes à réaliser en recettes

Libellé	Montant pour le C.A.	Libellé tiers
SUBVENTION CD34 OPAH ANNEE 2021	9 645,00	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L HERA
SUBV. DOSSIER 20017256 VALORISATION DES FACADES DE LODEVE	19 841,52	CONSEIL REGIONAL LANGUEDOC ROUSS
ACQUISITION MATERIEL AMELIORATION ACCUEIL DES JEUNES	5 300,00	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
SUBV DOSSIER CAS22D034000017 AIDE SOUTIEN CANTINES - SOLDE	24 617,25	ASP DR OCCITANIE
CONTRAT 2016001679 - AMÉNAGEMENT RÉSERVES - ACPTE 1	6 233,33	CONSEIL REGIONAL LANGUEDOC ROUSS
CONTRAT 2016001679 - AMÉNAGEMENT RÉSERVES - SOLDE	3 766,67	CONSEIL REGIONAL LANGUEDOC ROUSS
CONTRAT 18007587 - SOLDE AMÉNAGEMENT ESPACES EXTÉRIEURS	2 493,61	CONSEIL REGIONAL LANGUEDOC ROUSS
SUBV. DOSSIER 22014391 RESTAURATION DESSINS PAUL DARDÉ	2 844,70	CONSEIL REGIONAL LANGUEDOC ROUSS
SUBV. EJ 2103647171 RESTAURATION DESSINS PAUL DARDÉ	2 844,40	DRAC LANGUEDOC ROUSSILLON
SUBVAAP TRI BIODECHETS	26 411,00	CONSEIL REGIONAL LANGUEDOC ROUSS
PREV. FCTVA NOV. DEC. 2023	16 039,97	SOUS PREFECTURE BEZIERS
PREV. FCTVA NOV. DEC. 2023	4 882,81	SOUS PREFECTURE BEZIERS
PREV. FCTVA NOV. DEC. 2023	3 470,11	SOUS PREFECTURE BEZIERS
PREV. FCTVA NOV. DEC. 2023	14 722,04	SOUS PREFECTURE BEZIERS
SUBV. DOSSIER 2023-01254-01 AMENAGEMENT DE SITES DE RANDONNÉES	5 710,00	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L HERA
SUBV DOSSIER 2023-01410-01 AMENAGEMENT DU SITE DE BLOC LES SALCES	14 520,00	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L HERA
SUBVENTION DOSSIER 2017CR34001 FSIPL _TVX NAVACELLES	33 167,00	SOUS PREFECTURE DE L'HERAULT
SUBVENTION DOSSIER 2018-34-013 DSIL _TVX NAVACELLES	33 167,00	SOUS PREFECTURE DE L'HERAULT
SUBVENTION DOSSIER 2018-34-013 DSIL _TVX NAVACELLES	99 654,22	SOUS PREFECTURE DE L'HERAULT
SUBVENTION DOSSIER 2017CR34001 FSIPL _TVX NAVACELLES	84 885,53	SOUS PREFECTURE DE L'HERAULT
SUBV. DOSSIER 2022-12053-01 TVX AMENAGEMENT CRECHE LES BOSKINOUS RAR	6 030,00	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L HERA
CONV. DE TRANSFERT MAITRISE D'OUVRAGE REALISATION TRAVAUX SUR LA R130 AU HAMEAU DE NAVACELLES - REGUL TVA	140 893,41	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L HERA
MOD CATHEDRALE ST FULCRAN REFACTURATION TC3/TC4 RAR	67 815,93	MAIRIE DE LODEVE
SUBV. DOSSIER 2022-1208 TVX AMENAGEMENT CRECHE LES BOSKINOUS RAR	41 913,27	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
TOTAL GENERAL	670 868,77	

1.4 LA DETTE ET LA TRESORERIE

Synthèse de la dette au 31/12/2023

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
8 454 642 €	2,34%	14 ans et 11 mois	8 ans	28

Au 31 décembre 2023, le budget principal de la collectivité a un encours de dette de 8 454 642 € réparti sur 28 emprunts.

Dette par risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	8 153 269 €	96,44%	2,28%
Variable	9 689 €	0,11%	4,27%
Livret A	291 683 €	3,45%	3,96%
Ensemble des risques	8 454 642 €	100,00%	2,34%

La structure de l'encours montre une gestion prudente de la dette, la collectivité étant protégée contre une remontée des taux avec une grande partie de son encours souscrit à taux fixe (96 %).

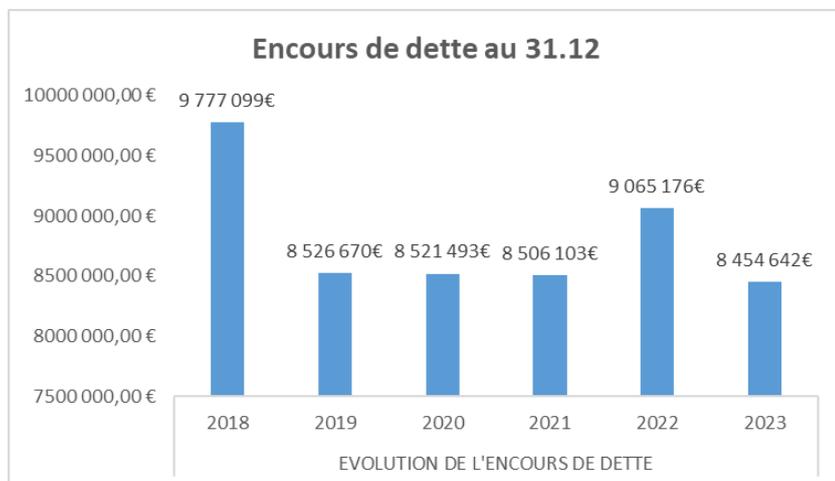
Dette par prêteur

La dette de la collectivité a été contractée auprès de 4 prêteurs.

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	2 513 370 €	29,73%
CREDIT AGRICOLE	2 456 589 €	29,06%
BANQUE POSTALE	2 092 763 €	24,75%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 391 920 €	16,46%
SOCIETE GENERALE	0 €	0,00%
Ensemble des prêteurs	8 454 642 €	100,00%

La répartition de l'encours entre plusieurs prêteurs permet également de sécuriser la gestion de la dette.

Evolution de l'encours de dette



Sur la période, l'encours de dette est en diminution de 1,3M €. En 2023, il n'a pas été contracté de nouveaux prêts sur le budget principal en raison de l'absence de besoin.

Ratios d'endettement	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Recettes réelles de fonctionnement	12 858 115,52 €	12 876 321,31 €	13 222 925,39 €	13 438 987,68 €	15 009 692,74 €	16 122 238,52 €
Epargne brute	525 344,54 €	702 344,98 €	1 281 302,00 €	675 568,96 €	1 319 192,18 €	1 332 527,77 €
Encours de dette au 31.12	9 777 099,17 €	8 526 670,46 €	8 521 493,37 €	8 506 103,67 €	9 065 176,96 €	8 454 641,52 €
Capacité de désendettement	18,61	12,14	6,65	12,59	6,87	6,34
Taux d'endettement	76,04%	66,22%	64,44%	63,29%	60,40%	52,44%

On observe qu'outre la réduction de l'encours de dette sur la période, la capacité de désendettement et le taux d'endettement ont été améliorés et consolidés en 2023.

Si la situation de l'endettement de la collectivité est saine, avec un taux d'endettement de 52 % et une capacité de désendettement de 6,3 années, l'environnement de la collectivité doit l'amener à rester extrêmement prudente et à maintenir sa politique d'optimisation de ses ressources.

La trésorerie

Au 31 décembre 2023, la trésorerie du budget principal était de 846 905,73 €. La collectivité avait deux lignes de trésorerie qui étaient tirées à hauteur de 1 050 000 € (1,3 M€ tirables grâce à 2 contrats). La trésorerie de la collectivité représente 21 jours de fonctionnement de la collectivité ce qui est faible.

Avec la hausse des frais financiers, la collectivité doit adapter sa culture de gestion pour tendre vers une limitation du tirage des lignes de trésorerie (objectif ligne de trésorerie 0).

Les restes à recouvrés, c'est-à-dire les sommes dues à la collectivité par des tiers, étaient de 797 389,71 €.

EXERCICE DE GENERATION RAR	SOMMES A RECOUVRIR AU 31/12/2023	NOMBRE DE CREANCES A RECOUVRIR AU 31/12/2023
2003 - 2019	393 779,89 €	869
2020	20 988,54 €	58
2021	12 143,81 €	53
2022	189 886,15 €	143
2023	180 591,32 €	95
TOTAL	797 389,71 €	1 218

En 2023, 158 k€ proviennent des sommes que la Commune de Lodève devra payer à la collectivité en 2024 (mise à disposition du 4^{ème} trimestre 2023 et attribution de compensation de décembre 2023). En 2022, 160 k€ sont liées aux pénalités du musée non payées (des paiements sont intervenus en 2024 et des négociations sont en cours). Un travail partenarial est en cours avec la trésorerie pour améliorer le recouvrement de nos recettes et apurer progressivement les créances irrécouvrables.

Les provisions pour créances douteuses (principalement les pénalités du musée titrées en 2022) sont de 189 758 €.

2 LES BUDGETS ANNEXES

2.1 LES BUDGETS TOURISME

2.1.1 Budget annexe OFFICE DE TOURISME – CA 2023

DEPENSES FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	126 665,15 €	174 771,00 €	134 102,75 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	304 984,58 €	362 437,00 €	360 813,80 €
014 - Atténuations de produits	7 012,65 €	9 000,00 €	8 084,01 €
65 - Autres charges de gestion courante	11 001,61 €	25 350,00 €	23 453,55 €
042 - Dotations aux amortissements	8 040,60 €	8 209,00 €	8 209,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	457 704,59 €	579 767,00 €	534 663,11 €

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 16,8 % (+77 k€). Cette hausse provient des dépenses de personnel (+56 k€) qui sont impactées en 2023 par les revalorisations salariales, l'occupation du poste de responsable numérique (non pourvu en 2022), la réorganisation du service et les mouvements de personnel en cours d'année. L'écart entre le BP et le CA 2023 au chapitre 011 s'explique par une double budgétisation des flux avec le budget principal.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2022	BP 2023	CA 2023
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 558,50 €	107 100,00 €	95 487,39 €
73 - Impôts et taxes	97 820,06 €	95 100,00 €	94 208,75 €
74 - Dotations, subventions et participations	41 819,05 €	0,00 €	208,50 €
75 - Autres produits de gestion courante	220 626,66 €	328 331,47 €	296 952,11 €
013 - Atténuations de charges	22 166,62 €	21 900,00 €	20 970,83 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	67 049,23 €	27 335,53 €	27 335,53 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	485 040,12 €	579 767,00 €	535 163,11 €

Les recettes se sont élevées à 535 163,11 €.

La taxe de séjour a maintenu son rendement à 85 k€ (87 k€ en 2022 et 77 k€ en 2021).

RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2023	507 827,58 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2023	534 663,11 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	-26 835,53 €
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	27 335,53 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	500,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023	CA 2023	Restes à réaliser 2023
20 - Immobilisations incorporelles	5 676,00 €	0,00 €	5 676,00 €
21 - Immobilisations corporelles	23 323,04 €	4 278,21 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	28 999,04 €	4 278,21 €	5 676,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023	CA 2023	Restes à réaliser 2023
13 - Subventions d'investissement reçues	17 958,74 €	17 958,52 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 797,00 €	806,62 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 209,00 €	8 209,00 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 034,30 €	1 034,30 €	0,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	28 999,04 €	28 008,44 €	0,00 €

RESULTAT DE CLOTURE SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2023	26 974,14 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2023	4 278,21 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	22 695,93 €
RESTES A REALISER RECETTES	0,00 €
RESTES A REALISER DEPENSES	5 676,00 €
SOLDE DES RAR	-5 676,00 €
EXCEDENT REPORTE	1 034,30 €
BESOIN DE FINANCEMENT 2023	-18 054,23 €

2.1.2 Budget annexe ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES – CA 2023**DEPENSES FONCTIONNEMENT**

Chapitre	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	19 991,78 €	25 790,00 €	25 783,77 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	488,00 €	0,00 €	0,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	14 874,97 €	14 015,00 €	13 395,58 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	6 511,00 €	0,00 €
042 - Dotations aux amortissements	894,00 €	1 084,00 €	894,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,00 €	1 459,94 €	1 459,94 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	36 248,75 €	48 859,94 €	41 533,29 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	CA 2022	BP 2023	CA 2023
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	11 948,06 €	22 359,94 €	33 846,62 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 149,14 €	26 500,00 €	26 630,30 €
77 - Produits exceptionnels	691,61 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	34 788,81 €	48 859,94 €	60 476,92 €

A noter que l'accroissement des recettes des chapitres 70 et 75 correspondent à des régularisations des part variables et des redevances assainissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2023	CA 2023	Restes à réaliser 2023
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	41 702,00 €	41 700,65 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	113 704,41 €	113 704,41 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	155 406,41 €	155 405,06 €	0,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2023	CA 2023	Restes à réaliser 2023
10 - Dotations, fonds divers et réserves	144 322,41 €	0,00 €	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 084,00 €	894,00 €	0,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	155 406,41 €	894,00 €	0,00 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	18 943,63 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-154 511,06 €
RESULTAT EXERCICE 2023	-135 567,43 €

2.2 LES BUDGETS ÉCONOMIQUES

2.2.1 Budget annexe ZAE-PAE - CA 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	15 738,09 €	140 363,58 €	18 059,84 €
66 CHARGES FINANCIERES	1 724,19 €	1 550,00 €	1 435,43 €
042 - Dotations aux amortissements	0,00 €	531 629,00 €	100 891,00 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	0,00 €	1 550,00 €	1 449,30 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	17 462,28 €	675 092,58 €	121 835,57 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2022	BP 2023	CA 2023
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	531 629,00 €	100 891,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 850,36 €	0,00 €	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	2 670,00 €	0,00 €	0,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	13 489,75 €	141 913,58 €	11 093,06 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	0,00 €	1 550,00 €	1 449,30 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	25 010,11 €	675 092,58 €	113 433,36 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023	CA 2023	Restes à réaliser 2023
21 - Immobilisations corporelles	193 785,47 €	0,00 €	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 000,00 €	9 956,06 €	
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	141 913,58 €	11 093,06 €	
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	193 477,78 €	193 477,78 €	
TOTAL des dépenses d'investissement	539 176,83 €	214 526,90 €	0,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023	CA 2023	Restes à réaliser 2023
10 - Dotations, fonds divers et réserves	7 547,83 €	7 547,83 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	531 629,00 €	100 891,00 €	
TOTAL des recettes d'investissement	539 176,83 €	108 438,83 €	0,00 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-8 402,21 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-106 088,07 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-114 490,28 €

Sur ce budget il reste un emprunt contracté fin 2023, dont le capital restant dû est de 43 k€ (fin en 2027).

LES ARQUES - SOUBES								
N° du lot	Entreprise	Activité	Compromis signé	Permis de construire accordé	Observations	Surface terrain en m²	Prix total terrain en € H.T.	ANNEE PREVISIONNELLE ENCAISSEMENT
7	SCI LA BREZE	Charpente et savonnerie artisanale	OUI	OUI	Acte définitif signé le 04/04/2023	2 092	81 588 € HT (39 € H.T. le m²) => 97 905,60 € TTC	2023 (réalisée)
4	RC CAOUTCHOUC	Réparation de machines et équipements mécaniques	NON	NON	Validation vente en conseil com du 15/06/2023	1 960	76 440 (39 € H.T. le m²) =>91 728€ TTC	En cours
LES ROCAILLES - LE CAYLAR								
N° du lot	Entreprise	Activité	Compromis signé	Permis de construire accordé	Observations	Surface terrain en m²	Prix total terrain en € H.T.	ANNEE PREVISIONNELLE ENCAISSEMENT
10	ICARD	Cabinet dentaire	oui	oui	Signature en juin 2023	359	19 303,00 € HT (53,76€ le m2)	2023 (réalisée)
17						291m²	15 423€ HT (53€ le m2) => 18 507,60€ TTC	
PAE CAPITOU - LODEVÉ								
N° du lot	Entreprise	Activité	Compromis signé	Permis de construire accordé	Observations	Surface terrain en m²	Prix total terrain en € H.T.	ANNEE PREVISIONNELLE ENCAISSEMENT
A	FROMAGES DU SALAGOU	Fabrication de frommages			L'entreprise actuellement locataire, souhaite changer de statuts avant d'acheter le bâti (difficultés juridiques pour changer de statuts)	1 543 et 508 m² de bâti	166 666 € HT => 199 999,20€ TTC	En cours
PAE MOULINAGE- LODEVÉ								
N° du lot	Entreprise	Activité	Compromis signé	Permis de construire accordé	Observations	Surface terrain en m²	Prix total terrain en € H.T.	ANNEE PREVISIONNELLE ENCAISSEMENT
A côté Muzzarelli	NKD PUZZLE	Fabrication jeux et jouets			Nombreuses contraintes urba qui font hésiter le porteur de projet	6 126	132 500 euros HT (21,62€ le m2) => 159 000€ TTC	En cours

2.2.2 Budget annexe OFFICE DE COMMERCE – CA 2023

DEPENSES FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	42 117,29 €	38 200,00 €	34 691,45 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	48 740,57 €	52 000,00 €	51 190,08 €
023 - Virement à la section de fonctionnement	0,00 €	281,09 €	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	4 202,84 €	6 000,00 €	3 243,52 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	95 060,70 €	96 481,09 €	89 125,05 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	CA 2022	BP 2023	CA 2023
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 538,00 €	17 300,00 €	18 268,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	35 000,00 €	35 000,00 €	39 922,95 €
75 - Autres produits de gestion courante	43 001,41 €	16 761,08 €	11 980,70 €
77 - Produits exceptionnels	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,10 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	16 941,30 €	22 420,01 €	22 420,01 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	117 480,71 €	96 481,09 €	97 591,76 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023	CA 2023	Restes à réaliser 2023
21 - Immobilisations corporelles	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2023	CA 2023	Restes à réaliser 2023
001 - Résultat d'investissement reporté (excédent)	1 718,91 €	1 718,91 €	0,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	281,09 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	1 718,91 €	1 718,91 €	0,00 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	8 466,71 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	1 718,91 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 185,62 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500
habitants et plus - COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20001734100112

POSTE COMPTABLE : SCG COEUR D'HERAULT

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : OFFICE DE COMMERCE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	18
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	26
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	28

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 200014341	COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC OFFICE DE COMMERCE	CA 2023
--------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	89 125,05	G	75 171,75
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	22 420,01 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 718,91 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	89 125,05	= G+H+I+J	99 310,67

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	89 125,05	= G+I+K	97 591,76
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	1 718,91
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	89 125,05	= G+H+I+J+K+L	99 310,67

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	38 200,00	27 341,05	7 350,40	0,00	3 508,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	52 000,00	51 190,08	0,00	0,00	809,92
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00	1,12	3 242,40	0,00	2 756,48
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		96 200,00	78 532,25	10 592,80	0,00	7 074,95
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		96 200,00	78 532,25	10 592,80	0,00	7 074,95
023	Virement à la section d'investissement (2)	281,09				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		281,09	0,00			281,09
TOTAL		96 481,09	78 532,25	10 592,80	0,00	7 356,04
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	17 300,00	18 268,00	0,00	0,00	-968,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	35 000,00	35 000,00	4 922,95	0,00	-4 922,95
75	Autres produits de gestion courante	16 761,08	11 980,70	0,00	0,00	4 780,38
Total des recettes de gestion courante		69 061,08	65 248,70	4 922,95	0,00	-1 110,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	5 000,10	0,00	0,00	-0,10
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		74 061,08	70 248,80	4 922,95	0,00	-1 110,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		74 061,08	70 248,80	4 922,95	0,00	-1 110,67
Pour information		(3) 22 420,01				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	281,09			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	281,09	0,00		281,09
	TOTAL	281,09	0,00	0,00	281,09

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 1 718,91			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	34 691,45		34 691,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	51 190,08		51 190,08
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 243,52		3 243,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		89 125,05	0,00	89 125,05
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	18 268,00		18 268,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	39 922,95		39 922,95
75	Autres produits de gestion courante	11 980,70	0,00	11 980,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,10	0,00	5 000,10
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		75 171,75	0,00	75 171,75
Pour information				22 420,01
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				1 718,91
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	38 200,00	27 341,05	7 350,40	0,00	3 508,55
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	143,62	788,86	0,00	67,52
6135	Locations mobilières	0,00	360,00	0,00	0,00	-360,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6226	Honoraires	8 600,00	3 206,00	2 730,00	0,00	2 664,00
6228	Divers	1 300,00	1 154,00	0,00	0,00	146,00
6231	Annonces et insertions	4 100,00	2 288,40	1 618,54	0,00	193,06
6236	Catalogues et imprimés	4 640,00	2 807,64	0,00	0,00	1 832,36
6256	Missions	200,00	191,17	0,00	0,00	8,83
6257	Réceptions	6 550,00	7 031,55	125,00	0,00	-606,55
6261	Frais d'affranchissement	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 700,00	1 600,00	0,00	0,00	100,00
6288	Autres services extérieurs	9 960,00	8 558,67	2 088,00	0,00	-686,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	52 000,00	51 190,08	0,00	0,00	809,92
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	183,72	0,00	0,00	116,28
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	800,00	661,39	0,00	0,00	138,61
64131	Rémunérations non tit.	35 000,00	35 794,28	0,00	0,00	-794,28
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 000,00	11 423,42	0,00	0,00	576,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 000,00	1 543,20	0,00	0,00	456,80
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 800,00	1 488,07	0,00	0,00	311,93
6455	Cotisations pour assurance du personnel	100,00	96,00	0,00	0,00	4,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00	1,12	3 242,40	0,00	2 756,48
65548	Autres contributions	6 000,00	0,00	3 242,40	0,00	2 757,60
65888	Autres	0,00	1,12	0,00	0,00	-1,12
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		96 200,00	78 532,25	10 592,80	0,00	7 074,95
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		96 200,00	78 532,25	10 592,80	0,00	7 074,95
023	Virement à la section d'investissement	281,09	0,00			281,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		281,09	0,00			281,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		281,09	0,00			281,09
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		96 481,09	78 532,25	10 592,80	0,00	7 356,04
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- Dont 675 et 676.
- Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	17 300,00	18 268,00	0,00	0,00	-968,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	13 800,00	13 748,00	0,00	0,00	52,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 500,00	4 520,00	0,00	0,00	-1 020,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	35 000,00	35 000,00	4 922,95	0,00	-4 922,95
74718	Autres participations Etat	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	4 922,95	0,00	-4 922,95
7473	Participat° Départements	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	16 761,08	11 980,70	0,00	0,00	4 780,38
7552	Prise en charge déficit BA administratif	16 761,08	11 978,00	0,00	0,00	4 783,08
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,70	0,00	0,00	-2,70
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		69 061,08	65 248,70	4 922,95	0,00	-1 110,57
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	5 000,10	0,00	0,00	-0,10
7713	Libéralités reçues	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,10	0,00	0,00	-0,10
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		74 061,08	70 248,80	4 922,95	0,00	-1 110,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		74 061,08	70 248,80	4 922,95	0,00	-1 110,67
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		22 420,01				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	281,09			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		281,09	0,00		281,09
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		281,09	0,00		281,09
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		281,09	0,00	0,00	281,09
Pour information		1 718,91			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	0										
Total recettes	0	1 719	1 719									
Solde d'investissement	0	1 719	1 719									
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0										
Total RAR recettes	0	0										
SOLDE RAR investissement	0	0										

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	89 124	89 125
Total recettes	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	97 589	97 592
Solde de fonctionnement	0	2	0	8 465	8 467							
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0										
Total RAR recettes	0	0										
SOLDE RAR fonctionnement	0	0										

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0											
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>											
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>											
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>											
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		0	1 719	1 719									
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - OFFICE DE COMMERCE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 719	1 719

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	1	0	89 124	89 125							
Dépenses réelles		0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	89 124	89 125
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 691	34 691
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	932	932
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	360	360
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 936	5 936
6228	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 154	1 154
6231	Annonces et insertions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 907	3 907
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 808	2 808
6256	Missions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	191	191
6257	Réceptions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 157	7 157
6281	Concours divers (cotisations)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 600	1 600
6288	Autres services extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 647	10 647
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 190	51 190
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	184	184
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	661	661
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 794	35 794
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 423	11 423
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 543	1 543
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 488	1 488

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - OFFICE DE COMMERCE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96	96
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3 242	3 244
65548	Autres contributions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 242	3 242
65888	Autres	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	3	0	97 589	97 592							
Recettes réelles		0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	75 169	75 172
013	Atténuations de charges	0	0										
70	Produits des services, du domaine, vente	0	18 268	18 268									
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 748	13 748
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 520	4 520
73	Impôts et taxes	0	0										
74	Dotations et participations	0	39 923	39 923									
74718	Autres participations Etat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	20 000
7472	Participat° Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 923	4 923
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	15 000
75	Autres produits de gestion courante	0	3	0	11 978	11 981							
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 978	11 978
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - OFFICE DE COMMERCE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	5 000
7713	Libéralités reçues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	5 000
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
002 Excédent de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 420	22 420

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et num. cadastre	10	13/01/2014
L	2031 Frais d'études	5	13/01/2014
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	13/01/2014
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	15	13/01/2014
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. d'équipement versées aux org. P	15	13/01/2014
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	15	13/01/2014
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	15	13/01/2014
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	13/01/2014
L	2051 Concessions et droits similaires, brevets, licences,...	10	13/01/2014
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10	13/01/2014
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	13/01/2014
L	2132 Immeubles de rapport	30	13/01/2014
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	15	13/01/2014
L	21571 Matériel roulant - Voirie	15	13/01/2014
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10	13/01/2014
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	13/01/2014
L	21721 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	13/01/2014
L	21732 Immeubles de rapport	30	13/01/2014
L	21757 Matériel et outillage de voirie	10	13/01/2014
L	21758 Autres installations, matériel et outillages techniques	10	13/01/2014
L	21782 Matériel de transport	10	13/01/2014
L	21783 Matériel de bureau et informatique	8	13/01/2014
L	21784 Mobilier	15	13/01/2014
L	21785 Cheptel	15	13/01/2014
L	21788 Autres immobilisations reçues au titre d'une MAD	10	13/01/2014
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	13/01/2014
L	2182 Matériel de transport	10	13/01/2014
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	8	13/01/2014
L	2184 Mobilier	15	13/01/2014
L	2185 Cheptel	15	13/01/2014
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	13/01/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		281,09	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		281,09	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	281,09	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	1 718,91	0,00	1 718,91

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 1 718,91
Solde	V = IV – II (3) 1 718,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	473	0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 059

Nombre de membres présents : 0 33

Nombre de suffrages exprimés : 0 43

VOTES :

Pour : 0 43

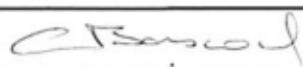
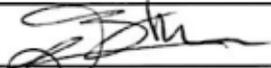
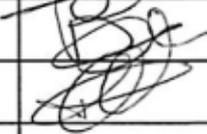
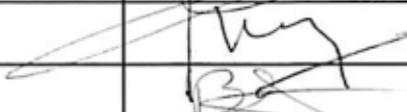
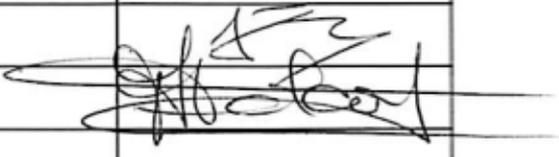
Contre : 0

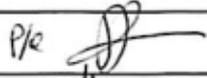
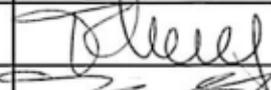
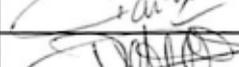
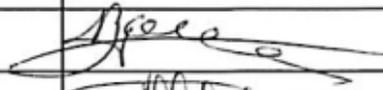
Abstentions : 0

Date de convocation : 24 mai 2024

Présenté par (1) : David Bosc
A. l'ordre, le 30 mai 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A. l'ordre, le 30 mai 2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ABRIC Michel	
AGUSSOL Jean Paul	
ALIBERT Damien	
BASCOUL Chantal	
BAÏSSET Martine	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadhila	
BERLENDIS Philippe	
BOSC David	
BOUSQUET Pierre-Paul	
BRAL Jean Michel	
CLARISSAC Jérôme	
COMBES Michel	
COUVELARD Jean-Christophe	
CROS Ludovic	
DRUART David	
DRUENE Michel CARLES. A.	
ENNADIFI Fatiha	
FABRE Daniel	
FALCOU Alain	
GALEOTE Monique	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GOUDAL Joëlle		
GOUJON Bernard		
GOURMELON Izia		
GOUTELLE Antoine		
JAHNICH Bernard		
KASSOUH Hamed		
KOEHLER Didier		
LAATEB Claude		
LEMAIRE Guy		
LÉVÊQUE Gaëlle		
MARRES Gilles		
OLIVIER Françoise		
OLLIER Eric		
PAILHOUX Jean-Paul		
PEDROS Isabelle		
PERIGALT Isabelle		
PRADEL Sophie		
REQUI Jean-Luc		
RICARDO Christian		
ROCOPLAN Nathalie		
ROIG Frédéric		
ROMERO Sonia		
ROMO Christophe		
ROUQUETTE Damien		
ROUVEIROL Valérie		
SAUVIER Jean-Marc		
SINEGRE Joana		
STADLER Magali		
SYZ Nathalie		

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES		IV D2
THERY Clément		
TRINQUIER Jean		
VALAT Jérôme		
VALETTE Daniel		
VAN DER HORST Claire		
VANEL Véronique		
VENOT Félicien		
VERDOL Marie-Laure		
VIALA Alain		

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 3 mai 2024, et de la publication le 6 juin 2024

A. Je

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant :
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

à Lodeve, le 3 mai 2024,
Le Président,
Jean-Luc Béqui



1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40
contact@lodevoisettarzac.fr
www.lodevoisettarzac.fr